

Québec français



Compétences et compétences transversales

Astrid Berrier

Number 119, Fall 2000

Compétences transversales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56022ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Berrier, A. (2000). Compétences et compétences transversales. *Québec français*, (119), 24–25.

PAR ASTRID BERRIER

Compétences et compétences transversales

Le sujet du dossier du présent numéro, l'approche par compétences et la réforme du ministère, fait couler beaucoup d'encre depuis presque deux ans. On entend des mots qui interpellent, qui surprennent, ou même qui déclenchent la colère de certains. Approche par projet, rupture avec ses acquis antérieurs (pour l'enseignant), compétences transversales, etc. Mais qu'est-ce à dire ?

De nombreux ouvrages ont déjà été publiés sur la question des compétences en éducation (Perrenoud, 1995 ; Rey, 1996 ; Ruano-Borbalan, 1998 ; Boutin et Julien, 2000 ; etc.). Certains pays de la francophonie ont promu des réformes de leur système éducatif en adoptant l'approche par compétences dont la Suisse, la Belgique et la France. Ceci ne veut pas dire que ce soit bien, ou que ce soit mal, ou même que nous soyons à la traîne au Québec. Non ! Les cégeps en 1994 ont déjà abordé le virage des compétences. Mais qu'en est-il justement dans les cégeps car ce changement n'a pas fait l'unanimité non plus à ses débuts ? Faut-il se précipiter sur ce nouveau concept et l'adopter au primaire et au secondaire ? Et puis, le concept est-il nouveau finalement ? Est-il nécessaire de générer de telles inquiétudes dans le milieu enseignant (et chez les parents) et, en plus, de remettre en question le travail des enseignants ?



Alfred Pellán, *Gymnastique — B*, 1980, Collection particulière, Montréal.

Inquiétude, car la rentrée arrive vite. Inquiétude, car le concept de compétences est encore flou (cf. *Le Devoir*, 27-28 mai 2000), et celui de compétences transversales utopique ! Inquiétude, car on demande aux enseignants de faire fi de leurs acquis antérieurs et on leur demande en plus de se recycler. Est-il d'ailleurs possible de faire fi de ses acquis et de son expérience antérieurs ? Ne serait-ce pas, précisément, ce que l'approche réflexive, autre courant plus axé sur la pratique, et qui n'a pas le vent en poupe, reconnaît pourtant, l'importance du processus de réflexion de l'enseignant dans l'exercice même de sa pratique ?

Alors rassurons-nous.

Non, l'approche par compétences ne demande pas de rupture avec ce que nous avons fait précédemment. On nous demande de faire de l'enseignement coopératif, mais nous l'avons déjà pratiqué. Non, elle ne nous demande pas de nous réformer de fond en comble. Nous devons faire de l'enseignement par projet, qu'à cela ne tienne, nous le faisons déjà. C'est même la base de l'enseignement en classe d'accueil depuis les programmes de 1984, par exemple. On nous dit que nous allons remplacer les disciplines par des thèmes, mais nous faisons cela également quand nous traitons de la nutrition en mars, par exemple, de l'Halloween en octobre ou de la sécurité en mai. Alors quoi de neuf ? Les objectifs découpés en saucisson sont remplacés par des compétences également découpées en saucisson. « Y-a rien là ! ».

Les collaborateurs participant à ce numéro vont donc essayer de nous rassurer sur la question, du moins en partie : Godelieve De Koninck qui rédige un bloc-notes : « Attention à vos parapluies ou comment recevoir les compétences ». Nicole Gagnon et Monique Le Pailleur, responsables au MÉQ, à laquelle *Québec français* a demandé de présenter le programme et de clarifier les grandes lignes de la réforme, avec des textes intitulés « Le Programme des programmes, pour un plan de match concerté » et « Français et compétences transversales, un heureux arrimage » ; Gérald Boutin nous livre un texte, « Le béhaviorisme et le constructivisme ou la guerre des paradigmes », expliquant les concepts théoriques qui sous-tendent la réforme ; Louise Levac et Daniel Gosselin nous présentent ce qui se passe au collégial avec « Les compétences au collégial ». Lucie Godard et Régine Pierre nous proposent une réflexion sur « Les objectifs du nouveau programme : un problème didactique ». Enfin, Louise Julien et Gérald Boutin, interviewés par Astrid Berrier, s'interrogent sur les implications de la réforme dans « A propos de la réforme et des compétences ».

G. De Koninck, donc, évoque, dans son bloc-notes, l'évolution du sens du mot compétence et s'interroge sur « ses qualités magiques ». Elle se pose également des questions sur les fameuses compétences transversales qui, selon elle, ne devraient pas être développées de façon « décontextualisée », en dehors d'une discipline, mais prendre appui dans la discipline, d'abord et avant tout.

Étant donné qu'il n'y a pas de compétences sans connaissances, ces dernières s'acquiert en premier, et surtout par rapport à une discipline. N. Gagnon présente les compétences transversales contenues dans le Programme des programmes, celles que devront maîtriser les élèves, et les domaines d'expérience de vie. Ces derniers sont les facettes de l'activité humaine susceptibles d'intéresser les élèves tels l'environnement, l'entrepreneuriat, les médias, la consommation, domaines envers lesquels ils apprendront surtout, on l'espère, à maîtriser la compétence d'ordre intellectuel que constitue celle d'exercer sa pensée critique. M. Lepailleur insiste sur les diverses compétences mises de l'avant par la réforme : les compétences d'ordre intellectuel (comme mettre en oeuvre sa pensée créatrice et exercer sa pensée critique, etc.), d'ordre méthodologique (utiliser des méthodes de travail efficaces, exploiter les TIC), d'ordre socio-relational (développer son identité personnelle, entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses, etc.) et communicationnel.

G. Boutin nous explique clairement et simplement les courants psychologiques qui ont présidé à la mise en place des nouveaux programmes. Il veut clarifier les concepts théoriques guidant la réforme, et en particulier le béhaviorisme et le constructivisme. Le premier se réclame « d'une conception de l'être humain déterministe, pragmatique et met l'accent sur des comportements observables » ; le second, le constructivisme, est un courant de pensée qui favorise l'autonomie, la participation active des élèves et vise à ce que ces derniers construisent leurs propres connaissances, en bref, qu'ils apprennent à apprendre. Ensuite, L. Levac et D. Gosselin nous montrent comment l'approche programme fonctionne au collégial, en français langue seconde : les programmes demandent aux étudiants de mettre en pratique des compétences et des éléments de compétences dont certaines à caractère général ; par exemple, une compétence telle communiquer avec aisance en français avec comme éléments de la compétence, « rédiger un texte simple » ou « émettre un message à l'oral », ces deux dernières représentant les anciennes habiletés en quelque sorte.

Puis, L. Godard et R. Pierre abordent les objectifs du programme, en particulier au primaire : elles constatent que ceux-ci sont des objectifs du secondaire, que l'on développe des connaissances générales et non disciplinaires, que le développement de l'enfant n'est pas pris en compte et que la réalité culturelle est occultée. Enfin, en entrevue, L. Julien et G. Boutin expliquent leur vision de la réforme. Cette dernière les laisse perplexes quant à la formation des enseignants, au manque de nouveauté du concept de compétence, aux nombreuses contradictions que l'on décèle dans cette réforme sur plusieurs plans, et aussi quant à l'utilisation du portfolio comme moyen d'évaluation.

Bonne lecture !